

SIEEOM du Sud-Quercy**ZA du Rival Haut - 82130 LAFRANCAISE****Délibération n°17***Objet : Prestation location de bennes**Date de convocation : 20/03/2018**Date d'affichage : 20/03/2018**Nombre de Membres en exercice : 29**Nombre de présents : 22**Nombre de votants : 22*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

L'an deux mille dix-huit,
le 3 avril à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni au siège du SIEEOM du Sud-Quercy, ZA du Rival Haut, 82130 LAFRANCAISE, en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs Hervé ASTRUC, Didier CASSAGNEAU, Alain GAMBAROTTO, Jacques JOFRE, Valérie JOUANNY suppléante d'Agnès PALMIE, José LACOMBE, Philippe LAFAGE, Michel LAMOLINAIRIE, Claudette LANDE suppléante de Christian LESTRADE, Kléber LEYGUE, André MAGNAC, Alain MALMON, Catherine MORO suppléante de Philippe CHERON, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Guy PORTAL, Jean PRADIN, Hervé QUET, Stéphane RADOMSKI-LASINSKA, Gilbert ROZES, Eliette RUELLE, Jean-Luc SILOT.

Excusés : Mesdames et Messieurs Sylvie BOUDIE, Chantal COMBALBERT, Benoît DECAUNES, Joëlle DELTEIL, Gaylord DENAX, Dominique FORNERIS, Daniel RESONGLES.

Secrétaire de séance : Mme Eliette RUELLE.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la délibération n°20 du 30 mars 2005 modifiée par délibération n°10 du 24 mars 2009 qui prévoit en complément de la collecte en déchèterie, une prestation de collecte ponctuelle à domicile des déchets. Cette prestation concerne uniquement certains déchets triés en un seul flux par benne : les déchets verts, le bois, les cartons, les ferrailles et les gravats.

Le principe de la prestation est que les services du SIEEOM mettent à disposition de l'utilisateur une benne. Celle-ci est remplie par l'utilisateur d'un seul type de déchet. Les services du SIEEOM évacuent ces déchets vers les déchèteries ou les sites de traitement.

Monsieur le Président propose à l'assemblée un service de location de benne 7 m³ pour les déchets verts, le bois, les cartons et les ferrailles et la location d'une benne 10 m³ pour les gravats.

Monsieur le Président propose la grille tarifaire suivante :

	Benne 7 m³ (déchets verts, bois, cartons, ferrailles)	Benne 10 m³ (uniquement pour les gravats)
Location mensuelle :	100 €	100 €
Location journalière :	10 €	10 €
Transport benne :	40 €	80 €
Traitement :	pour les particuliers : gratuit pour les professionnels : tarifs déchèteries fixés par délibération.	

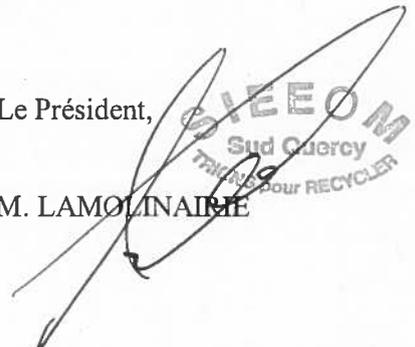
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **Décide** de fixer les tarifs de la prestation d'enlèvement des déchets destinés aux déchèteries par collecte à domicile comme décrits ci-dessus,
- **Autorise** son Président à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

- ADOPTÉE -

Le Président,

M. LAMOLINAIRE



The image shows a handwritten signature in black ink that overlaps a circular stamp. The stamp contains the text 'SUD QUERCY TRIANGLE POUR RECYCLER' around the perimeter and 'SUD QUERCY' in the center.